



Auxiliaire de Vie Sociale à Domicile

Fiche de poste

Rattachement hiérarchique :

Le directeur général, le directeur de la structure, le/la cadre de santé, l'infirmier(e) référent(e).

Les missions :

Véritable **soutien physique et psychologique** pour les personnes âgées, l'auxiliaire de vie sociale à domicile joue un rôle indispensable. Sa mission est d'**assurer l'accompagnement** de ces personnes dans leur vie quotidienne en intervenant directement à leur domicile. Il/elle **contribue à son bien-être** et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible son autonomie pour **préserver et restaurer la continuité de la vie**.

Les activités spécifiques :

- Effectuer les tâches ménagères et l'entretien du domicile (ménage, linge, repassage...);
- Aider la personne, dans son cadre de vie, pour l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne ;
- Contribuer à l'aménagement et à l'entretien du cadre de vie ;
- Gérer l'alimentation : courses, préparation et aide à la prise des repas ;
- Accompagner la personne dans ses déplacements : aide aux sorties, à la marche, aide au lever et au coucher ;
- Dispenser des soins d'hygiène et confort corporels : toilette, tenue vestimentaire.
- Assister à la prise des repas et prévenir les troubles de déglutition ;
- Vérifier la prise des médicaments présentés sous forme non injectable (médicaments organisés en semainier par les infirmières) ;
- Apporter un soutien psychologique à la personne âgée et à leur entourage ;
- Participer aux réunions de service et formations ;
- Participation à la prévention de la maltraitance ;
- Diagnostic des situations d'urgence.

Profil recherché :

SAVOIRS :

- Charte de la personne âgée ;
- Connaissance des recommandations de bonnes pratiques de la bientraitance ;
- Maîtrise des protocoles de bio-nettoyage et des précautions standard en hygiène ;
- Connaissance des consignes de sécurité ;
- Communication et relation d'aide ;
- Ethique et déontologie ;
- Techniques de manutention.

SAVOIRS FAIRE :

- Identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé d'une personne et adapter sa réponse ;
- Maintenir ou restaurer l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne ;
- Appliquer les techniques de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation de la personne âgée ;
- Communiquer avec la personne âgée ou leur entourage dans le cadre d'une relation d'aide ;
- Utiliser les techniques et les protocoles d'entretien des locaux et du matériel dans le cadre de la prévention des infections nosocomiales à bon escient ;
- Organiser son travail au sein d'une équipe interprofessionnelle ;
- Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter.

SAVOIRS ETRE :

- Respect des règles professionnelles et du code de déontologie ;
- Respect d'autrui ;
- Respect des consignes ;
- Sens des responsabilités ;
- Capacité d'écoute et discrétion ;
- Disponibilité ;
- Dynamique ;
- Sens de l'organisation : rigueur, efficacité, adaptabilité, autonomie, ponctualité.

Horaires :

Le planning est organisé pour un travail le matin, la journée ou l'après midi (le planning est susceptible de varier en fonction des besoins du service), 1 à 2 week-end par mois, jours fériés compris et astreintes à la semaine. Travail au domicile des bénéficiaires, déplacements sur zone d'intervention étendue.



Le Comité des Ages